

# LA CHAPELLE CRONNAISE

## Bulletin Municipal

N° 17

Janvier 2006



Juillet 2005 - Concours d'épouvantails



Butte féodale de la Motte Sorcin



2006 - Ravèlement des façades de l'église

## *Le Mot du Maire*

*Cette nouvelle année qui commence nous invite à l'espoir, espoir d'une vie et d'un monde meilleur. En un mot ce que l'on souhaite aux parents et amis peu après le premier de l'an.*

*Bonne Année à chacun d'entre vous , à ceux qui vous sont proches, à ceux qui vous sont chers, que cette année 2006 soit une année d'efforts récompensés ,d'épreuves réussies , de progression constante.*

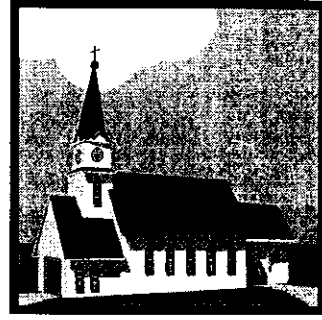
*Bonne année à notre commune qui voit le nombre de ses habitants augmenter (recensement 1999- 266 habitants recensement 2005-301 habitants) Nous verrons de nouveaux pavillons se construire avec la viabilisation dans quelques semaines de la 2 ème tranche du lotissement des Acacias et ainsi l'accueil de nouvelles familles .*

*D'autres chantiers seront entrepris : un pavillon Mayenne Habitat , la restauration de la face nord de l'église et probablement le remplacement de la canalisation d'eau potable par le Syndicat d'eau de Château-Gontier qui est un préalable à l'acceptation de notre projet d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques.*

*La nouvelle carte communale d'urbanisme étant élaborée, elle sera soumise à enquête publique au cours du 1 er semestre 2006 ainsi que le plan de zonage de l'assainissement non collectif .*

*Les conseillers municipaux et moi même vous présentons tous nos meilleurs vœux pour 2006.*

*M. Houtin*



## *Un peu d'histoire..... Notre Eglise*

*Les récents travaux de restauration entrepris sur le côté nord de l'église et qui vont terminer ceux effectués en 1969 et 1972 sur la façade sud font apparaître les fondations de l'église et du transept nord .Au lieu d'être enfouies elles sont à l'air libre . Cette situation est due au fait que le niveau de la place de l'église a beaucoup changé.*

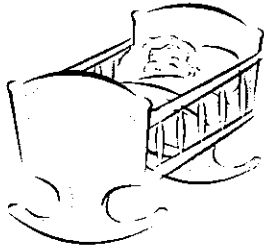
*Lorsque la place était le cimetière paroissial son niveau était à peu près celui du jardin de Mr Macé. A cette époque on descendait dans l'église. Quand le cimetière fut déplacé et les terres enlevées au 19 ème siècle , il fallut rectifier les encadrements de la grande et de la petite porte de l'église et les fondations qui n'étaient pas énormes se trouvèrent au grand jour.*

*Bien entendu cela ne concerne pas la sacristie dont la construction est postérieure. Après la construction de la chapelle de la Vierge et des deux arcades intérieures en 1745, l'église eut la forme d'une croix latine. Pour souligner cette disposition et la rendre encore plus nette, les murs intérieurs de la nef furent régularisés au moyen d'un placage de plâtre et de briques, une sorte de contre cloison qui rendit aveugle certaines ouvertures pratiquées ultérieurement comme la baie trilobée du côté sud sous la tribune .*

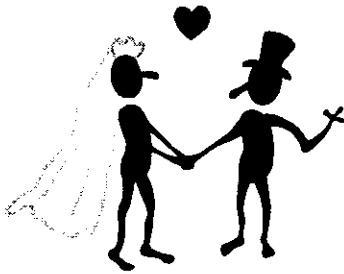
*Malgré ces quelques ennuis, notre église dont certains éléments datent du 12 ème siècle tient toujours alors que celle qui ont été bâties à la fin du 19 ème siècle donnent bien des soucis. L'abbé Angot qui les avaient vu bâtir disait dans son dictionnaire qu'elles ne « tiendraient pas ».*

*La nôtre tient toujours depuis plus de 700 ans.*

# ETAT CIVIL 2005



*Marie AUBERT* 27 septembre  
*Cloée COCHERIE née sans vie* 9 novembre  
*Alicia DESMAUTS* 26 mai  
*Eva LOPEZ* 2 août  
*Timothée PERTRON* 8 décembre  
*Noélie ROUSSEAU* 10 décembre



*Fabienne CHAUVIN et Mickael HERIVEAU*  
30 juillet  
*Denise LEGROS et Bertrand CHAUDET*  
6 août  
*Odile LEPAGE et Joseph BELLANGER*  
17 septembre



*Andrée NOGENT* décédée le 23 Août

## SERVICES ET TARIFS

### **Photocopies**

<i>l'unité</i>	<i>0,15 € (15 centimes d'euros)</i>
<i>+ de 50</i>	<i>0,07 € (7 centimes d'euros)</i>
<i>Scolaires</i>	<i>0,02 € (2 centimes d'euros)</i>

### **Cartes de Pêche**

<i>Cartes à la journée</i>	<i>1,5 € la gaule</i>
<i>Cartes à l'année réservées aux habitants de la Commune à prendre à la Mairie</i>	<i>19 € la carte pour deux gaules par personne</i>
	<i>10 € la carte pour les enfants de moins de 14 ans</i>

## LOCATION SALLE DES FETES

<i>Repas jusqu'à 40 personnes</i>	<i>80.00 €</i>
<i>Repas de 41 à 70 personnes</i>	<i>90.00€</i>
<i>Repas de plus de 70 personnes</i>	<i>115.00€</i>
<i>Vin d'honneur</i>	<i>21.50 €</i>
<i>Chauffage pour un vin d'honneur</i>	<i>6.70 €</i>
<i>Chauffage pour une autre location</i>	<i>18.00 €</i>
<i>Location pour une association communale chauffage compris</i>	<i>47.35 €</i>
<i>Location pour une association hors commune</i>	<i>60.00 €</i>
<i>(chauffage non compris)</i>	
<i>Location sonorisation</i>	<i>18.00€</i>
<i>Vaisselle cassée ou perdue(l'unité)</i>	<i>1.50 €</i>

*Deux locations gratuites par association communale en partant du 1er Janvier de l'année en cours*

*La salle des fêtes dispose d'un téléphone avec service téléséjour. Vous pouvez appeler tous les numéros d'urgence gratuitement .Pour utiliser le téléphone en dehors des services d'urgence , vous pouvez téléphoner avec une carte France Télécom*

*N° 02 43 91 76 88*

*Nous rappelons que chaque utilisateur est responsable du nettoyage et du rangement de la salle. De ce fait le président de chaque association est responsable de la salle qui doit être ainsi que la cuisine libre de tout matériel avant le lundi 12 h*

### BRUIT

*L' activité de la salle doit être terminée à 2 heures du matin*

*En cas de non respect de cette consigne, vous vous exposez en cas de bruit (musique ou klaxon etc...) à un contrôle de la gendarmerie avec risque de verbalisation .*

### SERVICES PUBLICS

*la Mairie est ouverte le mardi de 9 h à 12 h et de 14h à 17 h*

*le jeudi de 14 h à 17 h*

*le vendredi de 9h à 12h*

# CONCOURS MAISONS ET FERMES FLEURIES

Résultats 2005

N°	MAISONS AVEC JARDIN VISIBLE DE LA RUE	MAISONS FACADES	MAISONS ISOLEES OU FERMES INSCRITES EN MAIRIE
1	Mr et Mme CADOT Henri	Mme LESAULNIER	M. et Mme BANNIER Daniel Le Patis
2	M. et Mme HOUTIN Michel	Mr et Mme COUEFFE	Mr et Mme PASSELANDE La Gigonnière
3	Mr et Mme SEGRETAIN	Mme CHAUDET G	Mme BANNIER Nicole La Flingue
4	Mr et Mme METAIRIE	Mr HAMME	Mr et Mme LECOT Gérard Etrogné
5	Mr et Mme LEMOINE D	Mr et Mme RADE	Mr et Mme CHAUVIN La Baronnerie

## INFOS DIVERSES

La MSA organise une réunion cantonale ouverte à tous et ayant pour thème « les problèmes » liés à la drogue. Cette réunion d'information à l'intention des parents aura lieu le 23 mars à 20h30 Salle St Exupéry à Cossé le Vivien.

### Recensement militaire

Nous rappelons à tous les jeunes qu'ils doivent se faire recenser dans les trois mois qui suivent le mois de leur seizième anniversaire L'attestation de recensement délivrée est obligatoire , entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique –y compris pour la conduite accompagnée .

L'original est à conserver dans tous les cas (ne jamais donner celui ci mais une photocopie)

## POSEMENT DES AGAUX

Coût du projet terrain compris

241 100.00€ HT

Surface totale des lots 10 829.00m<sup>2</sup>

10 Parcelles

Prix de vente du m<sup>2</sup> HT : 10.00€

## MAINTIEN COMMUNALE

Coût du cabinet d'urbanisme 8 250.00€ HT

Subvention Conseil Général 1 600.00€

+ une subvention d'Etat non connue à ce jour

## RECONSTRUCTION FACADE

Coût total du projet 83 000.00€

(maçonnerie, couverture, vitraux et divers)

subventions accordées :

Conseil Général 16 107.00

DGE(Etat) 9 806.00

Subvention Ministère Intérieur 10 000.00

Travaux d'intérêt local

## ZONAGE ASSAINISSEMENT

Coût du cabinet d'urbanisme 4 500.00€ HT

Subvention Conseil Général 450.00€

Une enquête publique commune aux projets de carte communale et zonage assainissement sera réalisée

lot n°1  
198 m<sup>2</sup>  
environ

lot n°2  
966 m<sup>2</sup>  
environ

lot n°3  
1023 m<sup>2</sup>  
environ

lot n°4  
1097 m<sup>2</sup>  
environ

lot n°5  
1054 m<sup>2</sup>  
environ

lot n°6  
1502 m<sup>2</sup>  
environ

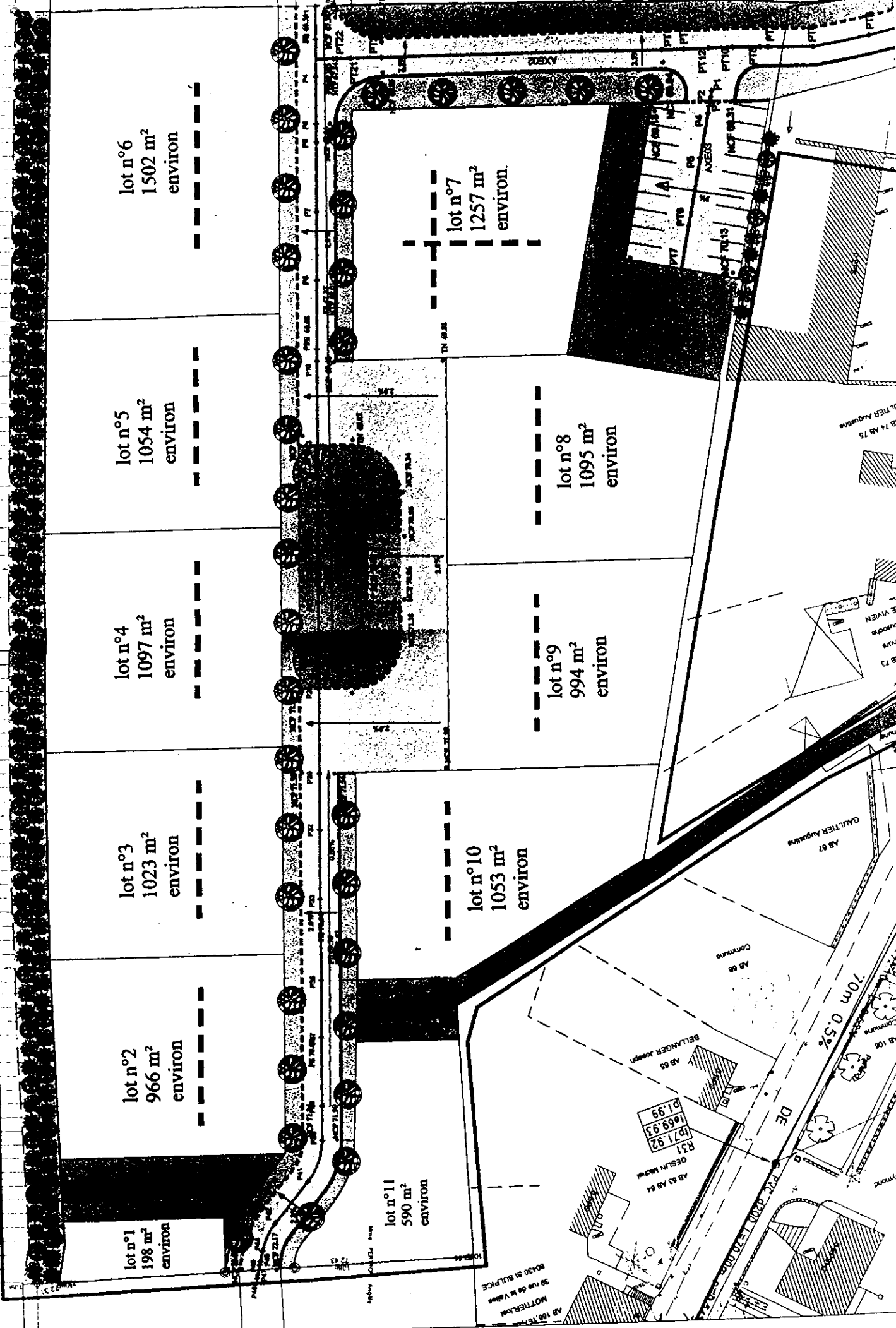
lot n°11  
590 m<sup>2</sup>  
environ

lot n°10  
1053 m<sup>2</sup>  
environ

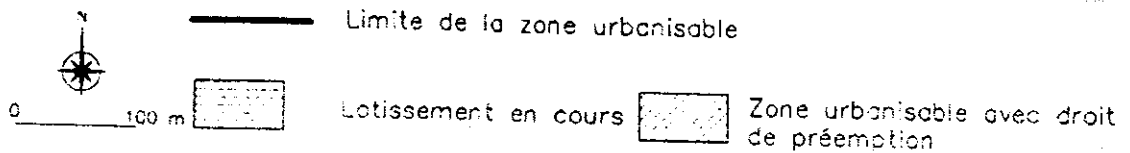
lot n°9  
994 m<sup>2</sup>  
environ

lot n°8  
1095 m<sup>2</sup>  
environ

lot n°7  
1257 m<sup>2</sup>  
environ







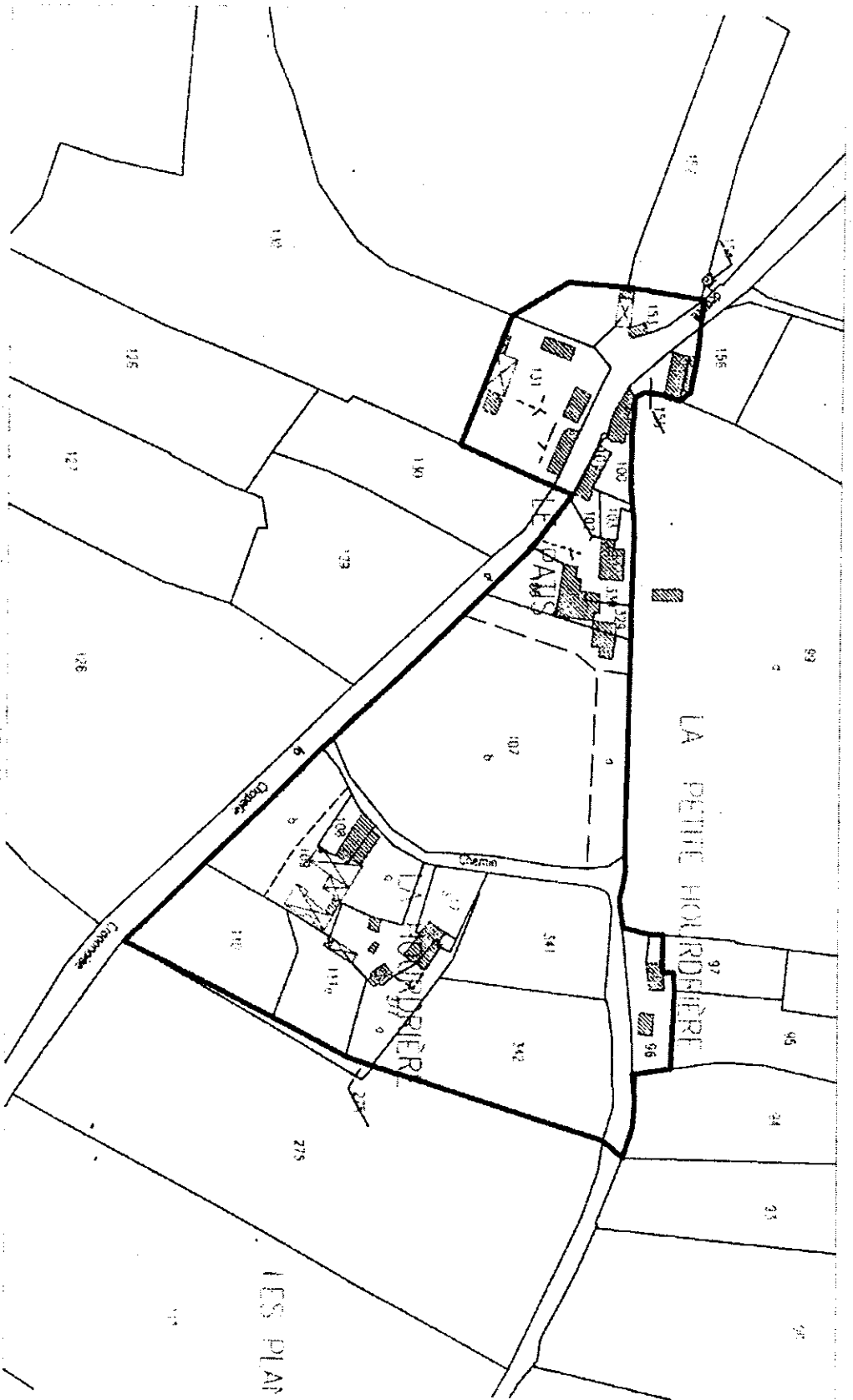
**Projet de carte communale**  
**Une enquête publique se**  
**déroulera au cours du 1<sup>er</sup>**  
**semestre 2006**



0 100 m



Limite de la zone urbanisable





A Association  
L Locale  
P Pour  
I Initiatives  
N Nouvelles  
E Et Emplois

Accueil **uniquement** sur rendez-vous

Tous les jeudis de **10h à 12h**

☎ 02.43.98.87.15 (pendant l'accueil)

Mairie

Route de Nantes

53230 Cossé le Vivien

Alpine

L'Alpine s'adresse aux personnes de + de 26 ans. Sa mission est :

- d'accueillir et d'aider les personnes à la recherche d'un emploi.
- de les informer et de les orienter vers les services compétents dans les domaines de l'emploi ou de la formation professionnelle.
- de diffuser des informations sur les offres d'emploi disponibles et de mettre en lien les employeurs et les demandeurs d'emploi.
- de soutenir toute initiative nouvelle susceptible de développer l'emploi.



**Réserve aux jeunes de moins de 26 ans  
et sortis du système scolaire**

Accueil **uniquement** sur rendez-vous

Tous les jeudis de **14h à 17h**

☎ 02.43.98.87.15 (pendant l'accueil)

☎ 02.43.56.00.12 (tous les jours)

Mairie

Route de Nantes

53230 Cossé le Vivien

L'Alpine est aussi le support de la Mission Locale. Celle-ci s'adresse aux jeunes de - de 26 ans et sortis du système scolaire.

Son objectif est :

- d'aider à la recherche de contrats d'apprentissage ou de qualification
- d'aider sous certaines conditions à la demande de participation financière pour formation
- d'aider à l'inscription à des formations
- d'aider à l'orientation professionnelle.



**3, route de Nantes - 53400 CRAON**  
**02.43.09.30.64 ou 06.30.24.99.92**  
e.mail : [alligesdusudouestmayennais@wanadoo.fr](mailto:alligesdusudouestmayennais@wanadoo.fr)

Le Centre Local d'Information et de Coopération est un lieu d'accueil, d'écoute, de réflexion, et de coordination au service des Personnes Agées, de leur entourage ainsi que des professionnels.

### C'est un service

**Ouvert au public :** Les Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi  
De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h00  
Le Mercredi de 9h00 à 12h30

**Qui offre :** **A la personne âgée et à son entourage**  
Accueil, Ecoute, Information  
Orientation vers le service approprié  
Coordination des interventions  
Accompagnement et suivi

**Aux professionnels**  
Information sur les autres services  
Coordination des actions  
Réflexion pour développer de nouveaux projets

### Des permanences sont assurées

A Craon : le mercredi de 10h à 12h dans les locaux du CLIC.

A Quelaines : les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis du mois de 16h30 à 17h30 au Foyer logements  
Résidence Mottais

A Cossé le Vivien : les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardis du mois de 16h30 à 17h30 dans les locaux de l'ADMR  
Annexe Mairie - Rue de Nantes

A Renazé : les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vendredis du mois de 10h à 11h à la Résidence Azur.

A St Aignan : les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> vendredis du mois de 10h à 11h au 5, rue Relais des Diligences.

**Meilleurs vœux à tous et bonne année**

# DON D'ORGANES - DON DE MOELLE OSSEUSE



FRANCE ADOT 53

*Afin d'en savoir plus, poser des questions, recevoir de la documentation, ou une carte de donneur, ...*

FRANCE ADOT 53

BP 90634  
53006 LAVAL cedex  
Tel: 02 43 90 68 10

## **« LE DON D'ORGANES ET LE DON DE MOELLE OSSEUSE : S'INFORMER POUR MIEUX DECIDER »**

Beaucoup de confusions, de réticences existent autour du don d'organes du vivant et post-mortem, ou du don de moelle osseuse. 85 associations départementales existent en France, et se donnent comme objectifs principaux d'informer et d'attirer l'attention. **Informer** consiste à expliquer ce que dit la loi, quelles sont les conditions et comment se déroule une transplantation, renseigner par rapport aux religions présentes en France, expliquer les réticences, les refus, expliquer les chiffres (\*), le don chez l'enfant, tenir compte des sensibilités de chacune et de chacun, la nécessité d'en parler, les avantages de posséder une carte, etc... **Attirer l'attention** consiste à organiser des réunions, scolaires ou publiques, dans une grande partie des communes mayennaises, et **interpeller** à l'occasion des « Virades de l'Espoir », « les Motards ont du Cœur », divers forums et manifestations, réunions à la demande de sociétés et organismes publics. En relation permanente avec l'Agence de Biomédecine, l'ADOT se donne comme mission principale de répondre à vos questions.

Si des gens greffés ou de familles de donneurs, ou bien des personnes simplement sensibilisées, veulent aider, même très occasionnellement (affichages en pharmacies, cabinets médicaux, ...), toutes et tous seront les bienvenus...

Des cartes de donneurs sont disponibles à bord du camion de collecte de sang, ainsi que dans la plupart des pharmacies.

Vous pouvez également poser vos questions, demander de la documentation, ou une carte de donneur en contactant l'association :

FRANCE ADOT 53  
BP 90634  
53006 LAVAL Cedex  
Tél : 02 43 90 68 10

(\*)chiffres 2004 : 11500 malades en attente de greffe, 3948 ont bénéficié, 260 sont décédés faute de greffons.

# Service des déchets ménagers et assimilés

Depuis 1999, le Pays de Craon, dans le cadre du service d'élimination des déchets ménagers, s'est engagé dans la mise en place d'équipements destinés au tri des matériaux pouvant être valorisés après traitement.

- 1) Mise en place de 204 conteneurs pour la collecte sélective des emballages ménagers (Verre, Papiers/cartons, emballages creux), répartis sur 68 points recyclage.
- 2) Construction et gestion de 6 déchetteries à Craon, Cossé le Vivien, Cuillé, Renazé, St Aignan sur Roë et Quelaines.
- 3) Utilisation d'une plate-forme de compostage aménagée sur le site de Livré la Touche pour la valorisation des déchets verts collectés sur les 6 déchetteries du Pays de Craon.

Parallèlement la réhabilitation du Centre d'Enfouissement Technique de Livré la Touche exploité pendant plus de 22 ans (fermé en mars 2003), a été réalisée et fait l'objet d'un suivi régulier.

Toutes ces actions qui complètent la gestion du service au quotidien, génèrent des dépenses qui résultent essentiellement des prestations assurées par les entreprises pour la collecte des déchets, dans le cadre de marchés passés après appel d'offres et des coûts de traitement liés à l'élimination ou au recyclage de ces déchets.

## Soit en 2005 :

Elimination des déchets collectés en porte à porte ou à partir des points de collecte en zone rurale (6 135 T collectées : -4% par rapport à 2004)	→	133 € / T
Fonctionnement des déchetteries (7 025 T collectées : +9,5% par rapport à 2004)	→	72 € / T
Collecte sélective (2 210 T collectées : +5,2% par rapport à 2004)	→	36 € / T

Pour 100 € de taxe d'enlèvement des ordures ménagères :

- La collecte et le traitement des déchets non triés représente : 58 € (dont traitement 27,50 €)
- Le service des déchetteries représente : 36 €
- La collecte sélective représente : 6 €

**Une tonne de déchets non triés coûte à la collectivité 133 €  
alors qu'une tonne de déchets triés ne coûte que 36 € !!!**

**Alors nous avons tous le même intérêt ..., c'est de trier nos emballages**

# Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin versant de l'Oudon

## L'eau, une ressource précieuse

La gestion quantitative de la ressource est un des enjeux très important du S.A.G.E. (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) du bassin de l'Oudon. Cela engage à se protéger des inondations en hiver et à gérer le manque d'eau en été.

Cette année, considérée comme exceptionnelle au vu des étiages extrêmement sévères, nous a démontré la nécessité d'économiser l'eau, ce bien rare et cher qu'il faut préserver.

Sur le bassin de l'Oudon, l'eau utilisée pour nos usages personnels est principalement pompée dans les rivières.

Cependant, l'eau du robinet n'arrive pas sans un coût important : il a fallu la capter, la traiter, l'acheminer et s'assurer de sa bonne qualité jusqu'à sa consommation. De plus, une fois consommée, elle doit être épurée avant de retourner au milieu naturel. C'est donc un produit doublement manufacturé. De ce fait, économiser l'eau est dans l'intérêt de tous aussi bien d'un point de vue environnemental qu'économique.

Des gestes simples au quotidien permettent d'économiser cette ressource précieuse :

### ↳ Dans la salle de bain

Il vaut mieux préférer une douche à un bain, cette action divise la consommation d'eau par 3 (50 l au lieu de 150 l). Fermer le robinet quand on se brosse les dents ou pendant le rasage.

De plus, une chasse d'eau optimisée, c'est-à-dire à double débit, permet d'économiser 3 à 6 l d'eau par rapport à une chasse d'eau classique.

Faites tourner le lave-linge de préférence lorsque la machine est à pleine charge et laver à température raisonnable : un lavage à 40°C consomme environ 2 fois moins d'eau qu'un cycle à 90°C.

Par ailleurs, un robinet équipé d'un mitigeur permet de limiter le temps de recherche de la température.

### ↳ Dans la cuisine

Eviter de faire couler l'eau pendant le lavage de la vaisselle à la main et ne faire tourner le lave-vaisselle que complètement rempli.

### ↳ A l'extérieur

L'eau de pluie récupérée permet d'éviter les prélèvements dans le milieu naturel. Il est d'ailleurs préférable d'arroser le soir ou tôt le matin pour éviter l'évaporation. Quant au lavage de la voiture, rien ne vaut le seau et l'éponge plutôt que le jet d'eau ou le jet à haute pression.

D'une manière générale, surveiller les fuites et ne laisser pas couler (ou goutter) les robinets.

En outre, il existe d'autres procédés comme la mise en place d'un réducteur de pression ou d'un limiteur de débit mais ce sont des accessoires un peu onéreux.

Ainsi, par des gestes simples et à la portée de tous, l'eau pourra être moins gaspillée. « Les milliers de petites gouttes d'eau épargnées font les grandes réserves. » ☺

Agissons ensemble pour la même cause : la protection de la ressource.

Commission Locale de l'Eau

☎ 02 41 92 52 84

✉ [sage-oudon@wanadoo.fr](mailto:sage-oudon@wanadoo.fr)

# *LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS*

## *Club Du Bon Accueil*

### *Petit rappel sur les activités du Club en 2005*

*L'assemblée générale a eu lieu le 20 janvier avec la galette des rois*

*Le 17 février a eu lieu l'après midi crêpes ainsi que la qualification des beloteurs pour le concours cantonal du 18 avril à Cossé le Vivien .*

*Le 13 mars , repas du CCAS avec le concours du Comité des Fêtes .*

*Journée de la forme à Belle Vue la Forêt le 10 mai et 1 er juin voyage pour visiter les plages du débarquement en Normandie*

*Le 1 er juillet a eu lieu la journée de l'amitié à Quelaines*

*Le 22 septembre nous avons fêté les 90 ans de Marguerite GEORGET et les 80 ans Henri CADOT*

*Le 8 décembre pot au feu et bûche de Noel.*

*Nous étions très heureux d'être présents pour l'arbre de Noel des enfants le 17 décembre. Pour terminer l'année nous sommes partis voir la crèche vivante à Saint Hilaire du Harcouet et les illuminations de Saint Michel de Montjoie dans la Manche.*

*Les membres du Club sont très occupés avec la belote du jeudi pour ceux qui le peuvent .*

*Les futurs adhérents seront les bienvenus*

*Le club organise une sortie pour aller voir « Rouget le braconnier » le 17 février 2007 à Daumeray. Un car de 50 places est prévu.*

***Meilleurs vœux à tous les habitants de la commune***





## L'école.

2005 s'est achevée dans la bonne humeur. Avec 2006, recevez tous nos vœux de bonheur et de santé. 2005 a vu se succéder diverses manifestations pour toutes les associations. Pour nous ce furent la traditionnelle Poule au blanc en avril, l'arbre de Noël en décembre et la nuit de la St Sylvestre avec le comité des fêtes.

Pour 2006, quelques changements sont à noter :

- La poule au blanc est avancée au 4 février ( nous comptons toujours sur vous tous, amis et parents...)
- Une soirée théâtre est prévue le 24 mars (retenez votre soirée pour vibrer avec nous...).
- Nous maintenons l'arbre de Noël pour le plus grand bonheur des petits comme des grands.

Merci à tous de nous accompagner lors de ces manifestations qui nous permettent de financer les sorties des enfants ainsi que le matériel pédagogique.

Cette année, 16 enfants de 2 à 6 ans sont inscrits à l'école. Si vous avez envie de vous joindre à nous , vous pouvez appeler le 02 43 98 93 54 ... Mme Bouleau vous répondra .



# A.S. La Chapelle-Craonnaise



*Effectif saison 2005-2006*

L'Association Sportive de la Chapelle-Craonnaise vous présente ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année 2006.

Cette saison, le club possède un effectif de 23 joueurs formant une équipe et demie.

L'équipe première évolue en Promotion de 2<sup>ème</sup> Division et a pour objectif de remonter en 2<sup>ème</sup> Division de District. A la mi-saison, elle occupe la première place de son groupe et donc espère bien atteindre son objectif en fin de saison.

L'équipe B, quant à elle, évolue en 3<sup>ème</sup> Division en entente avec le club de Cosmes. Elle a pour objectif, non pas de monter d'une division supérieure, mais de garder un effectif suffisant pour espérer, peut-être d'ici quelques années, retrouver une équipe formée exclusivement de joueurs de la Chapelle-Craonnaise.

Nous vous rappelons le tournoi de football annuel, qui sera organisé le lundi de Pâques 17 avril 2006. Ce tournoi est ouvert à tous. Avis aux amateurs...

Nous tenons également à vous remercier pour votre accueil lors de notre passage pour la vente annuelle des calendriers. Merci également à tous les bénévoles qui contribuent à la vie du club, notamment les arbitres. Le bénévolat se fait rare aujourd'hui mais il reste indispensable à la vie de l'association, alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre et à venir nombreux cette année nous encourager.

En vous souhaitant encore une bonne et heureuse année 2006.

Le Président



# Foyer des jeunes



**L'équipe du foyer des jeunes souhaite à tous les habitants ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2006.**

Pour un début, la vente de viennoiseries a été une expérience encourageante que nous réitéreront cette année, dans la matinée du dimanche 2 Avril.

Notre soirée spéciale fête de la bière qui s'est déroulée le 15 octobre dernier n'a pas connu un franc succès. Nous sommes donc en réflexion sur un nouveau projet de soirée pour le courant de l'année.

La tradition des mouillotins remise au goût du jour sera respectée, les jeunes viendront frapper à votre porte dans la nuit du 30 Avril pour récolter des denrées alimentaires au profit d'une association caritative.

Nous accueillons à bras ouvert les jeunes Capellos qui souhaitent nous rejoindre, à partir de 14 ans.

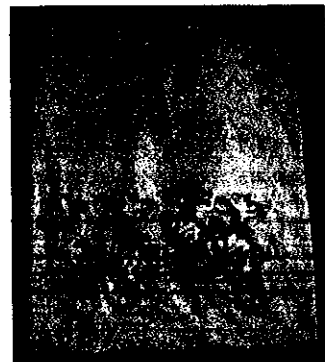
Des t-shirts du foyer sont en vente au prix de 10€ pour ceux qui souhaitent en faire l'acquisition contacter.

Nicolas : 06 82 97 03 25

Morgan : 06 85 06 49 28

Les tailles sont disponible du L au XL.

L'association



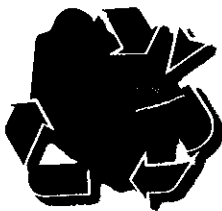
Madame, Monsieur

Pour sensibiliser les habitants de la commune à la protection de l'environnement, l'école du Sacré cœur et le foyer des jeunes organisent **une opération de collecte de cartouches jet d'encre et de téléphones mobiles usagés.**

**Vous pouvez les déposer régulièrement à la mairie et à l'école tout au long de l'année**

Les cartouches et Mobiles ainsi récupérés seront recyclés par un centre agréé.

Nous comptons sur vous pour rapporter vos téléphones mobiles inutilisés ainsi que les cartouches jet d'encre de vos imprimantes personnelles et professionnelles et de vos télécopieurs. Des collecteurs sont à votre disposition dans l'établissement pour déposer vos cartouches. Concernant les téléphones portables, merci de nous les remettre directement.



### CARTOUCHES JET D'ENCRE

Les cartouches valorisables sont reconnaissables à la présence d'une **petite plaque de cuivre** comme ci-contre.

En revanche, ni les cartouches d'imprimante laser, ni les cartouches à ruban, ni les cartouches de marque Epson et Canon ne peuvent être valorisées dans le cadre de cette opération ; il est donc inutile de nous les rapporter.

Pas de  
cartouches  
ruban



Pas de  
cartouches  
laser

### MOBILES USAGÉS

Rapportez-nous aussi vos anciens Mobiles qui dorment sans doute dans un tiroir. Les téléphones mobiles contiennent des plastiques non biodégradables, du plomb et du mercure nuisibles pour l'environnement. Une fois récupérés ils seront orientés vers une filière de recyclage et de valorisation appropriée.



**Le recyclage des cartouches et des téléphones mobiles, c'est mieux pour l'environnement et en plus c'est utile pour notre établissement.**

*Cette opération se déroule sur toute l'année.  
Aussi, n'hésitez pas à nous amener des cartouches régulièrement!*

#### Liste des cartouches valorisables au 01/12/2004

CANON	HP	LEXMARK
non recyclables	51645 A • 51649 A • C 6578 D C 6614 D • C 6615 D • C 6625 A C 6627 A • C 6628 A • C 6656 A C 6657 A • C 6658 A • C 8727 A C 8728 A	10 N 0016 • 10 N 0026 • 10 N 0217 • 10 N 0227 12 A 1970 • 12 A 1975 • 12 A 1980 • 12 A 1985 15 M 0120 • 17 G 0050 • 17 G 0060 • 18 L 0032 18 L 0042 • 18 L 0000 • 15 M 2648 • 15 M 2619
XEROX	OLIVETTI	SAMSUNG
8R7880, 8R7881	JP150 monobloc	M40
EPSON		
non recyclables		

**CYCLADIS**

Installations classées  
pour la protection  
de l'environnement.  
autorisation  
préfectorale  
N° 01-024/DUEL  
Loi N° 76-663 modifiée  
du 19/07/76.

# FAMILLES RURALES ATHEE-LA CHAPELLE CRAONNAISE

## Composition du Bureau

Présidente : Claudine LECOT

Vice-Présidente : Jocelyne BODIN

Trésorières : Elisabeth VALLEE & Marie-Noëlle LALOUE

Secrétaires : Martine FOLLIARD & Nathalie GAROT

Membres : Cathy AUBERT, Marie-Paule AUBERT, Marie-Thérèse AUBRY, Marie-Paule BRETON, Suzanne BRUAND, Isabelle PIRON, Christelle SERVEAU, Véronique TUAULT,

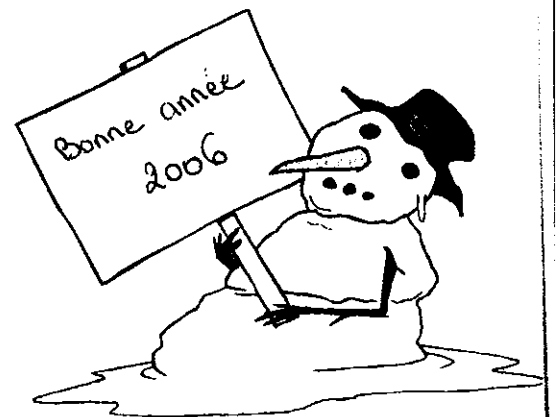
*« Familles Rurales » tient à remercier, tout particulièrement, les communes d'Athée et de la Chapelle Craonnaise pour leur soutien.*

## Réalisation 2005

- Panier d'osier (6 séances - 16 participants)
- Semaine Ski ( du 12 au 20 février 2005 - 53 participants)
- Art Floral (21 participants aux 10 séances : 1/par mois)
- Aquagym (10 participants)
- Gym tonic (50 participants sur les 2 soirées hebdomadaire)
- Visite à la Gacilly dans le Morbihan (48 participants)
- Randonnées Pédestres (chaque jeudi de Juin)
- Scrapbooking (20 adultes)
- Information sur l'autorité parentale et ses limites (Assemblée Générales)
- Repas des Anciens
- Portage des Repas
- Centre Aéré (12 enfants)
- Atelier enfants : décoration d'une citrouille (37 enfants)

## Projets 2006

- Aquagym
- Panier d'osier
- Sortie salon (Créativa - Nantes)
- Atelier Bricolage enfants (windows colors, perles Hana)
- Carnaval (vacances de février)
- Atelier adultes (Colonne bois)
- Randonnées Pédestres
- Repas Anciens
- Portages des repas
- Centre Aéré
- Gym Tonic
- Art Floral (10 séances)
- Réunions d'informations (Assemblée Générale « L'éducation des enfants des 6-12 ans)



*Comme vous pouvez le constater l'année 2005 fût riche en évènements ! et l'année 2006 ne devrait pas être mal nous plus ! Alors si le cœur vous en dit, nous serions ravies de vous compter par mis nos adhérents (les hommes sont également les bien venus, allons messieurs courage !)*

*P.S. : Pour tous renseignements appeler : Mme Claudine Lecot 02.43.98.82.82*

# Le comité des Fêtes

Les membres du comité des fêtes et moi même souhaitons à tous les habitants de la Chapelle – Craonnaise une bonne et heureuse année 2006.

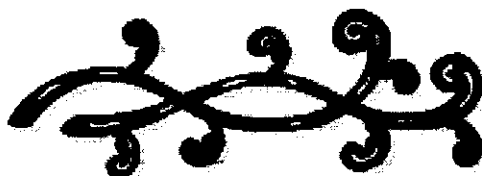
## *Tout d'abord, je ferais un petit bilan de l'année passée :*

- En février, le comité à organisé une soirée moules-frites.
- Comme chaque année lors du second week-end de juillet, il y a eu l'assemblée communale avec le concours de pêche puis la soirée Karaoké accompagnée des grillades – frites, du feu d'artifice et du bal disco.  
La journée du dimanche à été l'occasion de renouveler l'après-midi de jeux en famille ("Les Bagatelles") dans les rues du bourg avec l'aide des autres associations de la commune ( parents d'élèves, moto-club, tennis de table, foyer des jeunes, foot ainsi que des joyeux retraités ).  
A signaler que la semaine précédent l'assemblée, une marée d'épouvantails a envahie le bourg et les hameaux environnants grâce à l'enthousiasme des habitants.
- Enfin, avec les parents d'élèves, il à été organisé le réveillon dansant de la Saint Sylvestre à la salle des fêtes qui cette année s'est passé en "petit comité".

## *Venons en à l'année 2006 et aux projets du comité des fêtes :*

- Le comité à décidé de ne pas organiser de repas "gastronomique". Le bureau est actuellement composé d'un nombre restreint de membres. Nous ne sommes plus assez nombreux pour pouvoir organiser une soirée dans de bonnes conditions c'est pourquoi nous pouvons tout de même organiser le repas du réveillon avec les parents d'élèves et l'assemblée communale épaulés par les habitants de la commune en juillet. Pour l'assemblée communale justement, il est probable que la journée du dimanche sera l'occasion de voir les jeux encombrer les rue de la Chapelle-Craonnaise.
- Le comité des fêtes va renouveler son bureau au printemps (et peut-être l'étoffer...). C'est l'occasion pour les habitants qui souhaitent participer à la vie de la commune, dans une association, de se faire connaître.

**Le président et les membres du comité des fêtes**



# Tennis de table



Le club de tennis de table est heureux de vous présenter tous ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2006.

En ce début de saison, les résultats sportifs sont plutôt honorables puisque nous sommes en milieu de classement.

Le plus important étant la bonne ambiance au sein de l'équipe, à ce titre je tiens à remercier tous les adhérents qui permettent au club de se maintenir.

Clas.	Equipe	PT	J	V	N	D
1	ST AIGNAN/ROE 2	23	8	7	1	0
2	GASTINES AS 3	21	8	6	1	1
3	POMMERIEUX MESL 7	18	8	5	0	3
-	RENAZEEN TT 3	18	8	4	2	2
5	C. CRAONNAISE 1	17	8	4	1	3
-	SELLE CRAONNAIS 3	17	8	4	1	3
7	CRAON ES 5	11	8	2	0	5
8	ST. QUENTIN 2	10	8	1	0	7
9	SIMPLE/COSMES 3	8	8	0	0	8



**Le moto club Capello'S est heureux de vous présenter ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2006. Et vous souhaite bonheur, santé et prospérité tout au long de l'année.**

**Les incontournables du MCC**  
**25 février soirée tartiflette et hachis Parmentier**  
**Possibilité de livraison à domicile contacter le bar des sports.**  
**22 et 23 avril les 24H00 du MANS.**  
**8 mai la balade du mcc (la suisse normande).**  
**22 et 23 juillet week-end à PENESTIN**  
**Le 16 septembre soirée en pleine air à la salle des fêtes grillades et frites.**

#### **AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'AFN ET AUTRES CONFLITS**

*Le bureau des AFN remercie toutes les personnes qui participent aux cérémonies du souvenir des anciens combattants en particulier les porteurs de drapeaux , de la gerbe et surtout Suzanne LEMESLE qui se passionne si bien à fabriquer cette gerbe . Nous vous invitons tous à assister avec nous à ces cérémonies d'hommage à nos anciens combattants disparus.*

#### **GROUPEMENT DE DEFENSE CONTRE LES ENNEMIS DES CULTURES**

*Le bureau de la Chapelle Craonnaise vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2006*





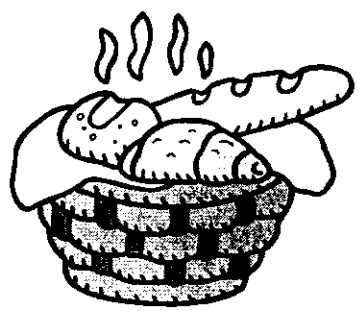

*Deux battues ont eu lieu les 21 novembre et 21 janvier et 8 renards ont été tués. Concernant la lutte contre les rats musqués et les ragondins, seule la lutte par piégeage est autorisée. Les riverains des cours d'eau ou propriétaires de plan d'eau , en cas de prolifération, peuvent prendre contact avec la mairie ou avec Gérard Lecot  
Le bureau remercie toutes les personnes qui participent à ces actions*

#### **AMICALE MUTUELLE D'ENTRAIDE DE LA COMMUNE** *responsables de groupe pour l'année 2006*

Groupe 1     BANNIER Franck  
Groupe 2     GAROT Rémi  
Groupe 3     CHAUDET Bertrand



# CALENDRIER DES FETES 2006

<p><b>JANVIER</b></p> <p>14- Vœux Municipalité</p> 	<p><b>FEVRIER</b></p> <p>4 -Poule au Pot Ecole</p> <p>25- Soirée gastronomique Motot Club</p>	<p><b>MARS</b></p> <p>24 - Théâtre Ecole</p> 
<p><b>AVRIL</b></p> <p>2- Repas CCAS 2- Vente de viennoiserie Foyer des Jeunes</p> <p>17-Tournoi Foot ASCC</p>	<p><b>MAI</b></p> 	<p><b>JUIN</b></p> 
<p><b>JUILLET</b></p> <p>8-9 Assemblée Communale</p>	<p><b>AOUT</b></p> 	<p><b>SEPTEMBRE</b></p> <p>16- Soirée Moto Club</p>
<p><b>OCTOBRE</b></p> <p>14-Soirée Foyer des Jeunes 21-Classes 6</p>	<p><b>NOVEMBRE</b></p> <p>4 -ASCC Soirée gastronomique</p>	<p><b>DECEMBRE</b></p> <p>16- Arbre Noel Ecole</p> 

**DES AIDES FINANCIERES**  
**POUR LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT AUTONOME**  
**(fosse septique avec épandage)**

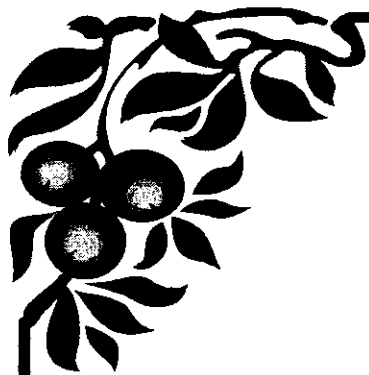
Dans le cadre des travaux d'assainissement autonome une subvention de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) peut être mobilisée selon les conditions suivantes :

- **logements occupés à titre principal et âgés de plus de 15 ans (le parc public est exclu de ce dispositif)**
- **pour les propriétaires occupants : un plafond de ressources est à respecter et le taux de subvention varie de 20 à 35% avec un plafond de travaux de 11 000 ou 13 000 € hors taxes**
- **pour les bailleurs privés (logements locatifs) : taux de subvention de 20% du montant des travaux hors taxes avec un plafond de travaux calculé en fonction de la surface habitable.**

Avant de réaliser les travaux d'assainissement individuel, un dossier de demande doit être constitué avec toutes les pièces nécessaires et obtenir l'accord de l'ANAH.

A toutes fins utiles, Habitat et Développement de La Mayenne (Mr Landemaine / directeur) se tient à la disposition de vos habitants pour les renseigner et les aider dans la constitution de leur dossier de subvention auprès de l'ANAH.

**Habitat et Développement de La Mayenne**  
**17 rue Franche Comté BP 837**  
**53008 LAVAL Cedex**  
**Tél : 02 43 91 19 91**  
**Mail : HD53@wanadoo.fr**



**SUNNEANNE**

**2006**

